



Commission de la Culture et du Patrimoine culturel 2025

Commune de Junglinster

RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CULTUREL DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025

Ordre du jour

- 1/ Présentation du nouveau Président de la Commission : Philippe T.
Objectifs et priorités ;
 - 2/ Tour de table : présentation des membres ;
 - 3/ Planning des réunions pour 2026 ;
 - 4/ Divers.
-

1/ Présentation du nouveau Président de la Commission : Philippe T. Objectifs et priorités ;

Ouverture de la séance

- Le président Philippe T. ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres. Il rappelle les objectifs de la commission et souligne l'importance de la préservation du patrimoine local.
- P. T s'est présenté en tant que nouveau président de la Commission consultative de la Culture et du Patrimoine culturel. Conseiller communal à Junglinster, il est engagé depuis plusieurs années dans la vie locale et a participé à diverses commissions, notamment dans les domaines du théâtre, de la musique et du sport. Il a exprimé sa volonté de promouvoir la culture, de préserver le patrimoine communal et de renforcer la participation citoyenne.

Le nouveau président a adressé ses sincères remerciements à R. W. pour la qualité de la coordination et le travail réalisé avec les membres au cours des deux dernières années. La feuille de route lui a été présentée et sera suivie avec rigueur. La commission poursuivra ses travaux en continuant à formuler des avis et recommandations au service de la commune.

Le dernier avis formulé par la Commission concerne la liste des lauréats proposée pour la première édition du Mérite culturel. À l'unanimité, les membres de la Commission ont donné un accord positif concernant cette liste.

Concernant la feuille de route elle doit aussi inclure une collaboration étroite avec la Commission « Vivre Ensemble », compte tenu des nombreux volets transversaux entre les deux commissions. La feuille de route, qui repose sur une stratégie claire, devra définitivement intégrer cette dimension afin de garantir une approche cohérente et concertée.

Résumé de la feuille de route :

La Commission vise à mettre en place une stratégie culturelle durable pour Junglinster, avec une vision à long terme et des objectifs SMART. Cette stratégie repose sur cinq axes prioritaires qui ont été travaillés et développés par les membres de la Commission tout le long de l'Année 2025 :

1. Patrimoine, diversité et créativité – Valoriser le patrimoine et soutenir la création artistique.
2. Culture et éducation – Développer des programmes éducatifs et artistiques accessibles à tous.
3. Culture et environnement – Intégrer la culture dans les démarches de développement durable.
4. Culture et économie – Reconnaître la culture comme moteur économique et soutenir les industries créatives.
5. Culture, équité et inclusion sociale – Promouvoir l'accès à la culture pour tous et renforcer les liens sociaux.

Les membres de la commission ont été informés de l'arrivée d'un nouveau membre, C. K., qui rejoint la Commission Culture et Patrimoine.

2/ Tour de table : présentation des membres :

- Chaque membre s'est présenté au président en partageant ses motivations et son intérêt pour contribuer aux travaux de la Commission Culture et Patrimoine.

3/ Planning des réunions pour 2026 ;

- Il a été décidé à l'unanimité que les réunions pour l'année 2026 se tiendront le dernier mardi de chaque mois, en tenant compte des périodes de vacances. Les dates retenues sont les suivantes :

- 27 janvier 2026 ;
- 24 février 2026 ;
- 24 mars 2026 ;

- 28 avril 2026 ;
- 19 mai 2026 ;
- 30 juin 2026 ;
- 29 septembre 2026 ;
- 27 octobre 2026 ;
- 24 novembre 2026 ;
- 15 décembre 2026.

Les mois de juillet et août sont exclus en raison des congés.

4/ Divers :

Lors des échanges libres, plusieurs idées ont été proposées pour enrichir les activités culturelles et patrimoniales de la commune :

- Inventaire des initiatives existantes, notamment pour Art Lénster, et recensement complet de l'offre culturelle locale.
- Projet de jumelage avec concours international pour attirer un large public : jury composé des membres de la commission et rencontres avec des artistes.
- Rencontres et partenariats avec associations locales et établissements scolaires pour des projets intergénérationnels.
- Développement de programmes innovants favorisant la diversité culturelle et la coopération internationale.
- A la suite du communiqué de la commune relatif au projet « Um Bichel » et à l'appel à la créativité concernant le réaménagement du site des antennes RTL, il a été demandé aux membres de la Commission de la culture et du patrimoine de contribuer activement à cette démarche.

Les membres sont invités à mobiliser leur créativité afin de :

- formuler des propositions pour recréer une identité locale après disparition des antennes ;
- Imaginer des pistes permettant de valoriser le patrimoine existant ;
- Enrichir le projet par des idées culturelles et patrimoniales qui renforceront la mémoire collective et l'ancre identitaire du futur quartier.

La séance a été levée à 20 heures 30.

Annexe (rappel) :

Résumé de la feuille de route – Développement culturel à long terme

Contexte :

La Commission de la Culture et du Patrimoine a été mandatée pour élaborer une stratégie culturelle durable visant à valoriser le patrimoine immatériel et renforcer l'identité culturelle de la commune.

Étapes clés de la démarche

1. **Validation des missions** par le collège échevinal et le conseil communal.
 2. **Organisation d'une journée de travail** : état des lieux et analyse SWOT.
 3. **Rédaction de la feuille de route** :
 - Analyse des résultats de l'autoévaluation.
 - Définition des axes prioritaires et vision à long terme.
 - Validation par la Commission et le collège échevinal.
 4. **Présentation et vote** au conseil communal (incluant le budget culture).
 5. **Développement de la stratégie culturelle** :
 - Objectifs SMART pour chaque axe.
 - Études et analyses complémentaires.
 6. **Proposition de mesures concrètes**, définition des missions des parties prenantes et mise en place d'une gouvernance.
 7. **Mise en œuvre** de la stratégie culturelle.
-

Missions principales de la Commission :

- Réaliser un état des lieux de l'offre culturelle et du patrimoine.
 - Formuler des avis sur les projets culturels et définir des critères pour les subsides.
 - Renforcer l'identité culturelle et coordonner la communication au niveau régional.
 - Identifier des lieux pour expositions et événements, et définir des critères pour les œuvres dans l'espace public.
 - Proposer des actions culturelles alignées avec le plan stratégique.
-

Vision à long terme (horizon 2033)

Faire de Junglinster une commune reconnue pour son **offre culturelle innovante et diversifiée**, valorisant son riche patrimoine dans le respect de la **transition sociale et écologique**, et attractive pour ses habitants, étudiants et visiteurs.
